

PROCÈS-VERBAL

De la séance ordinaire du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec tenue le 20 juin 2019, à 12 h, au 1130, route de l'Église, à Québec.

Sont présents :

- M. Michel Beaulieu, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier
- M. Guy Dumoulin, conseiller à la Ville de Lévis
- Mme Marie-Josée Savard, conseillère à la Ville de Québec

Sont également présents :

- M. Marie-Josée Couture, secrétaire corporative
- M. Robert Masson, directeur général et trésorier

Sont absents :

- M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec, président
- M. Gilles Lehouillier, maire de la Ville de Lévis, vice-président

En l'absence du président de la CMQ, M. Michel Beaulieu ouvre et préside la séance. Il est constaté le quorum.

Adoption de l'ordre du jour

Résolution n° E-2019-81

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec la modification suivante :

- Ajouter le point 5DG) 7 – Ressources humaines

Adoptée à l'unanimité

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 16 mai 2019

Résolution n° E-2019-82

- Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 16 mai 2019.

Adoptée à l'unanimité

Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 6 juin 2019

Résolution n° E-2019-83

- Approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 6 juin 2019.

Adoptée à l'unanimité

Ressources humaines - Embauche d'une adjointe administrative à la direction générale

Résolution n° E-2019-84

- Procéder à l'embauche de Mme Bianca Fortin à titre d'adjointe administrative à la direction générale. Son entrée en fonction est prévue le 12 août 2019;

Référence : Rapport décisionnel du 20 juin 2019
Responsable : Direction générale – Ressources humaines

Adoptée à l'unanimité

Ressources humaines – Zones inondables -Embauche d'une conseillère en cartographie des zones inondables

Résolution n° E-2019-85

- Procéder à l'embauche de Mme Andrée-Sylvie Carbonneau, à titre de conseillère en cartographie des zones inondables. Sous la supervision de la coordonnatrice des zones inondables, elle occupera un poste contractuel, à temps plein (35 h/sem.), à compter du 2 juillet 2019 jusqu'au 30 juin 2021, ou jusqu'à la fin de l'octroi de l'aide financière gouvernementale;

- Autoriser la direction générale à signer un contrat de travail à durée déterminée entre la Communauté métropolitaine de Québec et Mme Andrée-Sylvie Carbonneau.

Référence : Rapport décisionnel du 20 juin 2019
Responsable : Direction générale – Ressources humaines

Adoptée à l'unanimité

Ressources humaines - Zones inondables - Embauche d'un programmeur-géomaticien

Résolution n° E-2019-86

- Procéder à l'embauche de M. Frédérick Lafrance à titre de programmeur-géomaticien pour le projet de cartographie des zones inondables. Sous la supervision de la coordonnatrice de la cartographie des zones inondables, il occupera un poste contractuel, à temps plein (35 h/sem.), à compter du 2 juillet 2019 jusqu'au 30 juin 2021, ou jusqu'à la fin de l'octroi de l'aide financière gouvernementale;

- Autoriser le directeur général et trésorier à signer un contrat de travail à durée déterminée entre la Communauté métropolitaine de Québec et M. Frédérick Lafrance.

PROCÈS-VERBAL

- 3 -

Référence : Rapport décisionnel du 20 juin 2019
Responsable : Direction générale – Ressources humaines

Adoptée à l'unanimité

Ressources humaines – Appel de candidatures pour un poste contractuel de conseiller(ère) en communication

Résolution n° E-2019-87

- Autoriser la direction générale de la Communauté métropolitaine de Québec à lancer un appel de candidatures pour un poste contractuel de conseiller(ère) en communication.

Référence : Rapport décisionnel du 20 juin 2019
Responsable : Direction générale – Ressources humaines

Adoptée à l'unanimité

Maintien de l'équité salariale

Les membres discutent du maintien de l'équité salariale.

Assurance responsabilité des administrateurs et des dirigeants – Mandat à AON

Résolution n° E-2019-88

- Accorder un mandat à la firme AON afin qu'elle procède à un appel d'offres sur invitation pour le choix d'une police d'assurance responsabilité des administrateurs et des dirigeants.

Référence : Rapport décisionnel du 20 juin 2019
Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Fin d'emploi de la coordonnatrice de la gestion des matières résiduelle

Résolution n° E-2019-89

- Mettre fin, en date du 20 juin 2019, au contrat de travail de Mme Luce Bergeron, coordonnatrice de la gestion des matières résiduelles.
- Autoriser le directeur général et trésorier à signer le reçu-quittance et transaction pour donner plein effet à la présente résolution.

Responsable : Direction générale – Ressources humaines

Adoptée à l'unanimité

PROCÈS-VERBAL

- 4 -

Conférence annuelle 2020 de l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent – Autorisation de deux appels d'offres sur invitation

Résolution n° E-2019-90

- Autoriser la secrétaire corporative de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) à procéder à un appel d'offres sur invitation pour la sélection d'une firme ayant pour mandat d'offrir les services professionnels en organisation d'événements.
- Autoriser la secrétaire corporative de la CMQ à procéder à un appel d'offres sur invitation pour la réservation d'un hôtel permettant la tenue de la Conférence annuelle 2020 de l'Alliance.
- Autoriser la secrétaire corporative de la CMQ à procéder à l'ouverture des soumissions.

Référence : Rapport décisionnel du 20 juin 2019

Responsable : Communications

Adoptée à l'unanimité

Zones inondables – Octroi d'un ou de contrats avec les OBV pour la réalisation d'une description des cours d'eau

Résolution n° E-2019-91

- Dans le cadre du projet de cartographie des zones inondables, autoriser la direction générale à convenir et signer un ou des contrats avec l'OBV Charlevoix-Montmorency, l'OBV de la Capitale, la Corporation du bassin de la Jacques-Cartier, l'OBV du Chêne, le COBARIC et l'OBV Etchemin pour une banque d'heures, pour une somme maximale de 75 000 \$ (taxes incluses), afin d'obtenir les services requis relativement à la réalisation des études diagnostiques des cours d'eau ciblés.

Référence : Rapport décisionnel du 20 juin 2019

Certificat trésorerie : CT-2019-45

Responsable : Aménagement du territoire

Adoptée à l'unanimité

Entente de financement 2019-2021 entre le ROBVQ et la CMQ pour le Mois de l'eau

Résolution n° E-2019-92

- Autoriser le directeur général à signer l'Entente de versement de financement entre le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec et la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) pour la réalisation d'activités de nature publique dans la zone de Québec en lien avec les objectifs du Mois de l'eau. L'Entente implique le versement d'un montant maximal de 4 000 \$ par année, durant trois ans (2019-2021), à la CMQ à titre de coordonnatrice de la Table de concertation régionale pour une gestion intégrée du Saint-Laurent de la zone de Québec.

Référence : Rapport décisionnel du 20 juin 2019

Responsable : Environnement

Adoptée à l'unanimité

Demande de partenariat de l'Université Laval pour le Forum régional *Vers une alimentation territorialisée et durable*

Résolution n° E-2019-93

- Autoriser le directeur général de la Communauté métropolitaine de Québec à convenir et à signer une entente de partenariat, pour la somme de 3 600 \$, avec l'Université Laval, pour le Forum régional « *Vers une alimentation territorialisée et durable* », prévu le 31 octobre 2019.

Référence : Rapport décisionnel du 20 juin 2019
Certificat trésorerie : CT-2019-46
Responsable : Environnement

Adoptée à l'unanimité

Projet d'interconnexion des réseaux de transport en commun des villes de Québec et de Lévis

Les membres présents discutent du *Projet d'interconnexion des réseaux de transport en commun des villes de Québec et de Lévis*. Il est convenu que la CMQ siège au comité technique et sera représentée par M. Robert Masson, directeur général et trésorier.

Entente agroalimentaire 2017-2019 - Projet 4.3 – Création d'une coopérative régionale de travailleurs agricoles – Mandat pour l'analyse et la compilation d'un sondage

Résolution n° E-2019-94

- Dans le cadre du projet 4.3 « Création d'une coopérative régionale de travailleurs » de l'*Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis 2017-2019*, octroyer un contrat au consultant Expérience stratégique LC inc. pour un montant de 3 500 \$ avant taxes, afin de produire un rapport d'analyse détaillé du sondage, réalisé en avril 2019, portant sur la possibilité de doter la région d'une Coopérative de remplacement de travailleurs agricoles.

Référence : Rapport décisionnel du 20 juin 2019
Certificat trésorerie : CT-2019-47
Responsable : Agroalimentaire

Adoptée à l'unanimité

Bordereau de dépenses

Résolution n° E-2019-95

Prendre acte du bordereau de dépenses, en date du 12 juin 2019, contenant les documents suivants :

- a) Listes des dépenses du 1^{er} au 31 mai 2019 (période 5).
- b) Une liste des salaires versés aux élus et employés de la CMQ pour la période du 1^{er} au 31 mai 2019.
- c) Liste des dépenses Visa pour le mois de mai 2019.

PROCÈS-VERBAL

- 6 -

Référence : Bordereau de dépenses du 20 juin 2019
Responsable : Trésorerie

Adoptée à l'unanimité

Les résolutions E-2019-81 à E-2019-95, consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

(S) MICHEL BEAULIEU
PRÉSIDENT DE LA SÉANCE

(S) MARIE-JOSÉE COUTURE
SECRÉTAIRE CORPORATIVE